



CPU-CNRS

Ma thèse en 180 secondes

Édition 2022

Cahier du candidat

(document adapté des recommandations rédigées par l'ACFAS)

Contacts :

CPU

Marine LOPES
Chargée de communication
103 Boulevard Saint-Michel
75005 Paris
Tél. 01 44 32 90 05
Email : marine.lopes@cpu.fr

CNRS

Jonathan RANGAPANAIKEN
Chargé de communication
3 rue Michel Ange
75794 Paris cedex 16
Tél. 01 44 96 48 48
Email : Jonathan.rangapanaiken@cnrs.fr



Table des matières

I - Présentation générale	3
1. Qu'est-ce que c'est?	3
2. Les prix.....	3
4. Dates à retenir	4
II - Critères d'admissibilité, règlements et critères d'évaluation	4
1. Critères d'admissibilité des doctorants au concours en France.....	4
2. Règlement.....	5
1. Contraintes techniques	5
2. Présentation orale	6
3. Support visuel.....	7
3. Critères d'évaluation	7
III – Modalités d'accompagnement des étudiants	7
1. Préparation et formation.....	7
2. Demi-finale	8
3. Inscription aux finales.....	8
4. Finale internationale.....	9
IV - Coordonnées	9

Dans ce document l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

I - Présentation générale

1. Qu'est-ce que c'est?

Le concours *Ma thèse en 180 secondes* est inspiré du concours *Three minute thesis* (3MT^{MC}) qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l'Université du Queensland, en Australie.

Le concours québécois est le premier du genre en langue française et existe depuis 2012.

Le concours ***Ma thèse en 180 secondes*** permet à des **doctorants** de présenter leur sujet de recherche en termes simples à un auditoire profane et diversifié. Chaque participant doit faire, en **trois minutes**, un exposé clair, concis et surtout convaincant autour de son projet de recherche.

Chaque année, un appel est lancé à l'ensemble des regroupements universitaires et universités de France et membres de la CPU, afin que chacun organise un concours interne régional. Les deux lauréats ainsi sélectionnés représenteront leur établissement lors de la demi-finale nationale qui se tiendra en avril 2022.

A l'issue de la demi-finale, 16 doctorants seront sélectionnés pour participer à la finale nationale en juin 2022.

La finale internationale, organisée à l'automne 2022 à Montréal au Québec, regroupera les lauréats des différents pays participants au concours (1 lauréat par pays).

Ce concours est organisé en quatre temps :

- 1) Une **finale régionale** (au sein des universités et regroupements universitaires membres de la CPU) permettra de désigner deux lauréats par regroupement (1^{er} prix du jury et prix du public ou 2^{ème} prix du jury si le prix du public est identique au 1^{er} prix du jury). Ces doctorants **représenteront leur université** et leur laboratoire lors de la demi-finale nationale du concours.
- 2) Une **demi-finale** nationale sera organisée pour sélectionner les 16 candidats qui participeront à la finale nationale. En fonction de la situation sanitaire, la durée et les modalités de la demi-finale pourront être repensées ;
- 3) La **finale nationale** déterminera le doctorant représentant la France pour la dernière étape ;
- 4) La **finale internationale**, permettant aux participants de se confronter à d'autres publics, dans d'autres lieux, d'effectuer des rencontres, et de se confronter à l'universalité de la recherche. Cette dernière étape verra la consécration de doctorants, récompensés par les trois prix du jury et le prix du public.

2. Les prix

Lors des trois grandes phases de sélection (finale régionale, finale nationale et finale internationale) des prix seront remis par les organisateurs et/ou les membres du jury :

- Pour la finale régionale, au maximum trois prix du jury (1^{er} prix, 2^e prix et 3^e prix).
- Pour les finales nationale et internationale, trois prix du jury (1^{er} prix, 2^e prix et 3^e prix).

Un prix du public sera également remis après décompte des votes du public présent lors de la phase de sélection.

L'obtention du 1^{er} prix du jury ou du prix du public (ou du 2^{ème} prix du jury dans le cas où le 1^{er} prix est identique au prix du public) permet aux candidats d'accéder à la demi-finale du concours. Seule l'obtention du 1^{er} prix du jury en finale nationale permet l'accès à la finale internationale.

Un prix des internautes pourra également être mis en place par les regroupements s'ils le souhaitent.

4. Dates à retenir

Mois	Tâches
6 décembre 2021 – 26 mars 2022	Organisation des finales régionales dans les regroupements universitaires et universités membres de la CPU participants
Début avril 2022	Demi-finale à Paris
Juin 2022	Finale nationale
Automne 2022	Finale internationale à Montréal (Québec)

II - Critères d'admissibilité, règlements et critères d'évaluation

1. Critères d'admissibilité des doctorants au concours en France

Pour prendre part au concours, les participants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- S'exprimer en français ;
- Pour participer, le candidat doit être **inscrit en doctorat** pour l'année universitaire en cours (2021-2022), ou avoir obtenu son doctorat lors de l'année universitaire précédente à savoir 2020-2021.
- Être inscrit dans une université française que le candidat représente en demi-finale et dans une université du pays représenté lors de la finale internationale;
- Avoir informé de sa participation au concours son directeur de thèse et / ou financeurs et son directeur d'unité;
- Présenter un état d'avancement suffisant du projet de recherche doctoral ;
- Pour la finale nationale : être sélectionné et être envoyé officiellement par le regroupement universitaire dans lequel il a été sélectionné ;
- Ne pas avoir déjà été finaliste national du concours;
- Représenter le pays dans lequel il a été sélectionné pour la finale internationale.

ATTENTION : Tout candidat se présentant au concours doit tenir compte du calendrier défini pour l'ensemble de ce concours (des dates de la demi-finale en avril 2022, de la date de la finale nationale en juin 2022 et de la date de la finale internationale à l'automne 2022.)

Pour participer à l'édition 2022 de Ma thèse en 180 secondes les étudiants doivent s'adresser aux coordinateurs du concours dans leur regroupement universitaire / université (liste et contacts disponibles sur le site mt180.fr).

2. Règlement

1. Contraintes techniques

Lisez bien attentivement les contraintes techniques ci-dessous. Dans un souci d'équité, elles s'appliqueront pendant la finale du regroupement, la demi-finale, la finale nationale et la finale internationale, à tous les participants, sans exception. Les organisateurs régionaux sont appelés à appliquer autant que possible ces contraintes techniques, en fonction des moyens logistiques dont ils disposent.

Départ

- Les participants ont 180 secondes pour présenter leur projet de recherche de doctorat et expliquer comment la recherche est menée ;
- Un chronomètre effectue le décompte en partant de 180 secondes jusqu'à 0. Il doit être situé en face du candidat et visible si ce dernier le désire.
- La personne gardienne du temps sera placée juste à côté de la scène. Quand le participant est prêt à commencer, il l'indiquera à la personne gardienne du temps par un petit signe établi au préalable avec le gardien du temps et le même pour tous les candidats. La personne gardienne du temps enclenchera alors le chronomètre. Un décompte de 3 secondes s'affichera à l'écran du candidat et du public avant le début de décompte des 180 secondes. Le participant peut alors commencer sa présentation ;
- Les mots d'introduction seront considérés dans le temps de communication.

Interruption

- Sauf en cas de problème technique majeur, le chronomètre ne pourra en aucun cas être remis à zéro (même si le participant a un trou de mémoire, s'il s'aperçoit qu'il a fait une erreur ou s'il estime qu'il n'était pas prêt) ;

- Un problème technique majeur correspond, par exemple, à un micro qui ne fonctionne pas, une diapositive qui ne s'affiche pas, le chronomètre qui ne démarre pas. Dans ce cas, l'animateur devra interrompre la compétition et le participant sera autorisé à recommencer sa prestation, une fois le problème technique réglé ;
- Le participant ne sera pas autorisé à interrompre lui-même sa présentation.

Visualisation

- **S'il le désire**, le participant pourra voir en tout temps le décompte précis des secondes sur un petit écran en bas de la scène (le chronomètre peut être placé sur un écran visible par le participant) ;
- Si les moyens logistiques le permettent, un écran peut être installé en face du public afin que celui-ci puisse voir le décompte ;
- Si le participant le souhaite, la personne responsable du chronomètre pourra l'avertir par un signal visuel qu'il ne reste que 30 secondes avant la fin des 180 secondes (ex : agiter un drapeau) si cela n'est pas inclus dans le chronomètre.

Fin

- Un signal suffisamment reconnaissable (sonore ou visuel) indiquera quand les 180 secondes seront écoulées et quand la diapositive « stop » du chronomètre s'affichera (aucune seconde de tolérance ne sera accordée). Dans le cas où le candidat dépasse les 180 secondes, il aura le choix : soit continuer sa prestation et dans le même temps se disqualifier pour la compétition ; soit ne pas terminer sa présentation et donc être toujours admissible à la compétition ;
- La décision du jury est sans appel.

2. Présentation orale

- La présentation orale doit se faire **en français**;
- Aucun accessoire, ne sera autorisé : pas de note, pas de pointeur laser, pas d'accessoires vestimentaires utilisés spécifiquement pour la présentation, etc.;
- Le participant a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions, s'il le souhaite;
- Selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule la finale, le candidat pourra utiliser un micro casque ou un micro-main, qu'il pourra disposer sur un pied de micro s'il le désire... Ce dispositif sera également efficient sur toute la durée du concours;

3. Support visuel

- Les étudiants peuvent accompagner leur présentation d'un visuel. Ce n'est pas obligatoire, mais fortement suggéré;
- Les étudiants n'ont droit qu'à **une seule diapositive**, non animée, pour illustrer leurs propos. Celle-ci sera projetée sur un grand écran, en arrière de la scène;
- Les textes figurant sur la diapositive doivent être en français;
- La diapositive doit être en format Powerpoint (.ppt ou .pptx) ou en format image (.jpeg ou .jpg, résolution conseillée, 300 dpi et format 1920x1080 pixels ou 1 024 × 768 selon le vidéoprojecteur de la salle). Dans les deux cas, toutes les diapositives seront intégrées dans un seul document Powerpoint;
- Les participants devront s'assurer que les **images utilisées sont libres de droit** ou s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours;
- Aucun logo ne devra figurer sur la diapositive du candidat (université, laboratoire, etc.);
- Aucun support audio ou vidéo ne sera autorisé;
- Le visuel du lauréat participant à la finale nationale devra être envoyé au plus tard le **15 mai 2022** au comité national d'organisation (CPU, CNRS) par la personne responsable de la compétition au niveau local et au format précisé ci-dessus ;
- Le titre de la présentation inscrit sur le visuel Powerpoint peut différer de celui de la thèse menée par l'étudiant de façon à ce qu'il puisse vulgariser son sujet. Toutefois, le titre complet de la thèse sera annoncé oralement par l'animateur de la compétition et affiché dans un jingle d'introduction du candidat.

3. Critères d'évaluation

Le jury portera une attention particulière au talent d'orateur du candidat et à sa capacité de vulgariser son projet de recherche et comment il est mené.

Le rôle du jury, quel que soit le niveau de compétition, est de faire ressortir le/la candidat(e) qui l'aura le plus convaincu et qui représentera les valeurs du concours Ma thèse en 180 secondes et plus largement la diversité des acteurs de la recherche.

III – Modalités d'accompagnement des étudiants

1. Préparation et formation

Ma thèse en 180 secondes est un exercice de concision et de médiation qui nécessite une **excellente préparation**, tant au niveau du discours et de la prestance, qu'au niveau de la présentation du visuel sur PowerPoint.

Pour aider les étudiants à bien se préparer, les universités mettront en place une formation spécifique. Les étudiants sont encouragés à prendre contact avec la personne chargée de la compétition dans leur établissement (liste disponible sur le site mt180.fr).

Cette séance sera également l'occasion de poser vos questions sur les règlements et les contraintes techniques.

Un entraînement avant le jour de l'évènement vous permettra également de déterminer vos préférences concernant la logistique de votre présentation :

- En fonction des capacités techniques du lieu, préférez-vous utiliser un micro tenu à la main, un micro sur pied ou un micro-casque ?
- Voulez-vous être prévenu par un signal visuel quand il ne vous reste que 30 secondes ?

2. Demi-finale

La demi-finale permettra de déterminer les 16 doctorants qui monteront sur scène le soir de la finale nationale.

La demi-finale se déroulera dans les mêmes conditions que la finale nationale (chrono, écran, critères de sélection du jury...) autant que faire se peut et en fonction des capacités techniques du lieu de la sélection. Chaque doctorant devra effectuer ses trois minutes devant un jury composé pour l'occasion.

Les 16 doctorants retenus à l'issue de la demi-finale présenteront leur thèse devant le grand public lors de la finale nationale.

3. Inscription aux finales

La personne responsable du concours dans votre établissement devra envoyer au comité national d'organisation avant le **26 mars 2021** les documents ci-dessous :

- le **justificatif d'inscription** à l'université, pour l'année universitaire en cours (2021-2022) ou le document justifiant que le doctorant a soutenu (ou va soutenir) sa thèse de doctorat pendant cette année universitaire.
- la photocopie de la **carte d'étudiant**;
- les **coordonnées complètes** du candidat : nom, prénom, adresse courriel valide jusqu'en octobre 2022, adresse postale et numéro de téléphone portable ;
- le **titre officiel du projet de recherche** de doctorat complet non vulgarisé ainsi que la date de dépôt du travail si celui-ci a déjà été déposé;
- les coordonnées complètes du **directeur de thèse et du directeur de labo** : nom, prénom, adresse courriel valide, adresse postale et numéro de téléphone;

- la **diapositive du candidat** utilisée pour sa présentation lors de la finale interne à l'université au format demandé, avec les images libres de droit et sans logo (université, laboratoire...). Si le candidat souhaite modifier sa diapo pour la finale nationale, il est possible d'envoyer la version finale jusqu'au 15 mai 2021 ;
- Une photo (portrait) du candidat de bonne qualité (HD) et libre de droit que nous pourrions utiliser sur notre site Internet ou dans les médias sociaux afin mettre le candidat en valeur ;
- Un scan du **droit à l'image** signé par le finaliste lors de la finale régionale ;

L'université assumera les frais de transport et d'hébergement des lauréats et de la délégation pour leur participation à la demi-finale et à la finale nationale.

Jury

Le jury composé par le comité national d'organisation pour la demi-finale et la finale nationale sera constitué de représentants de la communauté scientifique et de la culture scientifique, du monde économique, artistique et des médias.

En cas de conflit d'intérêt, (par exemple si l'étudiant d'un membre du jury participe au concours), le juge doit le déclarer à l'ensemble des membres du jury, mais pourra néanmoins évaluer l'ensemble des présentations.

Animateur

L'animateur sera chargé de présenter les candidats, d'annoncer leur sujet de doctorat complet, de les encourager et de créer une ambiance conviviale et festive dans la salle.

4. Finale internationale

Le lauréat récompensé par le 1^{er} prix du jury pendant la finale nationale sera invité à participer à la finale internationale qui se déroulera à Montréal à l'automne 2022, avec des étudiants francophones. Les modalités d'organisation de cette finale internationale, ainsi que les activités qui y sont reliées, seront détaillées suite à la finale nationale 2022.

IV - Coordonnées

Dans le cadre de votre participation au concours interne des universités, veuillez prendre contact avec la personne chargée de la compétition dans votre regroupement universitaire. Tous les contacts sont disponibles sur le site mt180.fr